

STOP à cette politique de pensions injuste !

Manifestation nationale 19 décembre 2017



La CGSLB s'oppose, depuis le départ, à la gestion incroyablement injuste du dossier des pensions par le gouvernement.

Après une action et une manifestation mi-2015, nous nous sommes pleinement investis dans la concertation.

Or, elle n'a pas livré les résultats espérés, le gouvernement n'a absolument pas tenu compte de nos idées ni des alternatives que nous avons proposées.

Par la négociation, nous espérons dégager des solutions. Nos avis solidement étayés, nos dialogues (de sourds) avec le gouvernement, les auditions devant le parlement, les lettres aux parlementaires, les témoignages, les alternatives présentées... témoignent de notre volonté de dégager une solution équitable.

La CGSLB déplore que le gouvernement agisse dans son coin alors que nous aurions pu aboutir à des résultats plus satisfaisants autour de la table de négociation.

Puisque le gouvernement persiste à ignorer nos arguments et nos propositions, nous allons élever le ton. La CGSLB participera, avec les deux autres syndicats, à la manifestation nationale du 19 décembre 2017 pour faire entendre sa voix.

Aujourd'hui nous devons malheureusement constater que :

- notre proposition de calcul de la pénibilité du travail pour partir plus tôt à la pension traîne dans le fond d'un tiroir du ministre ;
- les périodes de chômage (même au-delà de 50 ans) et de RCC compteront moins pour la pension ;
- les femmes seront particulièrement touchées par l'effet combiné de plusieurs décisions auquel aucun correctif n'a été apporté ;
- même après une très longue carrière professionnelle, les personnes qui tombent au chômage ou au RCC seront pénalisées ;
- les pensions minimales ne se situeront pas 10 % au-dessus du seuil européen de pauvreté alors que c'était prévu par l'accord de gouvernement ;
- le ministre des pensions veut, envers et contre tout, introduire un nouveau système de calcul des pensions à points ;
- ce système de points laissera chacun d'entre nous dans une grande incertitude sur le montant de la pension jusqu'au jour de partir à la retraite ;
- le passage de l'âge de départ à 67 ans n'a toujours pas été compensé par la moindre mesure censée rendre le travail plus tenable ;
- le démantèlement des pensions du secteur public se poursuit inéluctablement.

Votre liberté, votre voix

